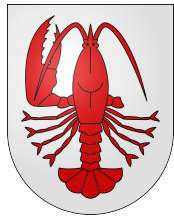


Commune d'Onnens
Plan d'affectation communal



Enquête publique complémentaire 2

Affaire n° : 8036
Echelle : 1:5000
Format : 621 x 421

Approuvé par la Municipalité, le 20 mars 2023
Le Syndic : La Secrétaire :

Soumis à l'enquête publique, du 26 avril au 25 mai 2023
Le Syndic : La Secrétaire :

Approuvé par la Municipalité, le 15 juillet 2024

Le Syndic : La Secrétaire :

Soumis à l'enquête publique complémentaire
20 juillet au 19 août 2024
Le Syndic : La Secrétaire :

Approuvé par la Municipalité, le

Le Syndic : La Secrétaire :

Soumis à l'enquête publique complémentaire
Du 04.03.2026 au 02.04.2026
Le Syndic : La Secrétaire :

Adopté par le Conseil Général, le
Le Président :

La Secrétaire :

Approuvé par le Département compétent
Lausanne, le :
La Cheffe du Département :

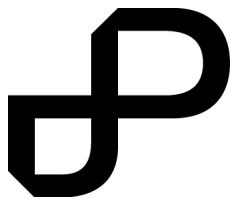
Entré en vigueur le :

JaquierPointet

Jaquier Pointet SA
Rue des Pêcheurs 7 - CP
1401 Yverdon-les-Bains
www.jaquierpointet.ch



Plan établi sur la base des données
cadastrales du 17.12.2024. Authentifié
par Vincent Pointet, ingénieur
géomètre breveté, le 24.02.2026.

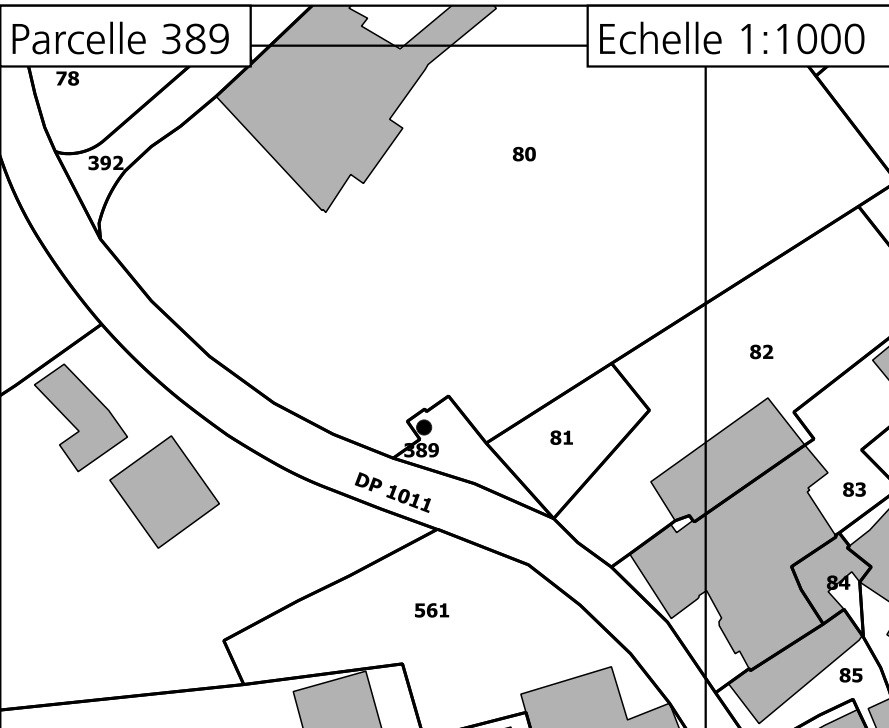
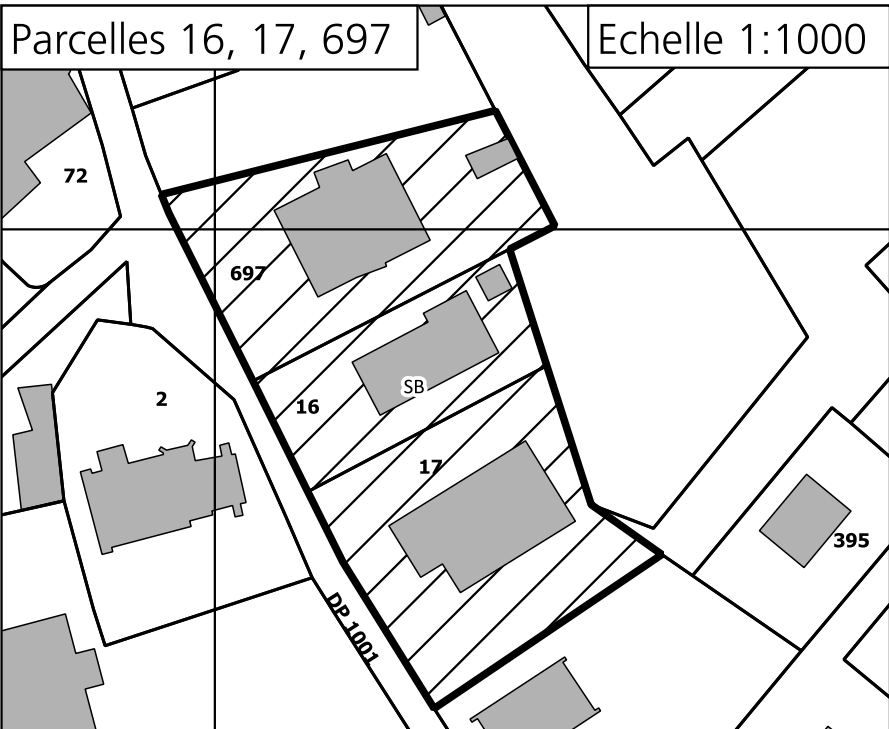


LÉGENDE
RESTRICTION DE DROIT PUBLIC RELEVANT DE LA PROCÉDURE LATC

- Limite de commune
- - - Limite du Plan d'affectation communal
- ▨ Secteurs de protection du site bâti 17 LAT (SB)

ÉLÉMENTS RELEVANTS D'AUTRES PROCÉDURES OU À TITRE INDICATIF

- Objet classé comme Monument historique
- ▭ Inventaire fédéral des prairies et pâturages secs d'importance nationale (PPS)
- ▭ Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP)



Localisation des secteurs concernés

